



## Tous mobilisés contre l'illettrisme

▲ Tiébaghi, village-musée depuis trente ans

▲ L'installation de stockage des déchets de VKP est opérationnelle

# Appel à projet

## Réduction des déchets & économie circulaire

Edition  
2023



### 3 THÉMATIQUES

- Le développement du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
- La prévention et la valorisation des biodéchets
- La mise en oeuvre d'actions de prévention des déchets durant le « MOIS DU CLIMAT » (18/09 au 18/10/2023)

### POUR PARTICIPER :

- 1** ↓ TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER sur le site de la province Nord [www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc) ou de l'ADEME [www.nouvelle-caledonie.ademe.fr](http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr)

### 2 RENOYER VOTRE DOSSIER

- 3 Sessions**  
du 26/05 au 28/07/2023  
du 28/07 au 29/09/2023  
du 29/09 au 24/11/2023

### DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

✉ [dde-agenda21@province-nord.nc](mailto:dde-agenda21@province-nord.nc)  
☎ 47 72 39

ou

L'ADEME :

✉ [environnement.caledonie@ademe.fr](mailto:environnement.caledonie@ademe.fr)  
☎ 24 35 17



PROVINCE  
NORD  
Direction du Développement  
économique et de l'environnement





▲ **LE TOUT INFO**  
Avenir institutionnel :  
l'État livre sa copie

04



▲ **LE TOUT INFO**  
VKP : l'installation  
de stockage des déchets  
est opérationnelle

08



▲ **LE TOUT INFO**  
Tous mobilisés  
contre l'illettrisme

12



▲ **TERRAIN DE JEUX**  
Les courses hippiques,  
un trait culturel

16



▲ **PORTFOLIO**  
Tiébaghi, village-musée  
depuis trente ans

20



▲ **CULTURE AND CO**  
Chapito : quand  
le spectacle vivant  
parcourt la brousse

28

▲ Le magazine Le Pays est disponible sur abonnement et peut être envoyé partout dans le monde. Nous consulter (lepays@canl.nc). Chaque édition est consultable sur le site internet de la province Nord [www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)

**EDITO** Samedi 23 septembre : sur la scène du Chapito installé à Pouembout, les six danseurs de la troupe Moebius débutent le spectacle Axi-Homme avec chacun un smartphone à la main. Une caricature du comportement de beaucoup d'entre nous, avec ce petit objet qui a pris beaucoup de place dans nos vies.

On le constate tous les jours : dans un environnement largement dématérialisé, ne pas maîtriser l'informatique complique beaucoup les démarches de la vie quotidienne. « L'illettrisme numérique » vient s'ajouter à l'illettrisme, qui toucherait 18% de la population calédonienne selon les informations diffusées lors des Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Une manifestation à laquelle s'associe la province Nord à travers toute une série d'initiatives.

Les écrans nous détournent trop souvent de l'écrit et du livre. La littérature devait être à l'honneur en province Nord à l'occasion du Silo, le Salon du livre océanien, mais la météo en a décidé autrement. La pluie et le vent, avec déclenchement par les autorités de l'alerte orange ont contraint les organisateurs à repousser la manifestation. L'hommage à Déwé Gorodé, femme politique et femme de lettres a toutefois été maintenu et ceux qui ont bravé les éléments pour assister à ce « bouquet de paroles » composé par l'éditeur Gilbert Bladinières ne l'ont pas regretté. Merci le Chapito qui amène la culture et le spectacle vivant, avec des prestations de qualité, jusque dans les endroits les plus isolés ! Et longue vie à cette structure qui depuis quinze ans et de façon toujours plus compliquée et délicate, se bat pour continuer à exister...

La Rédaction

# Avenir institutionnel: l'État livre sa copie

## Retour sur l'histoire

Les accords de Maignon-Oudinot en 1988 « ont concrétisé la volonté des habitants de Nouvelle-Calédonie de tourner la page de la violence et de la division pour écrire ensemble des pages de paix, de solidarité et de prospérité ». L'accord de Nouméa, en 1998, « a ouvert la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie, et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de l'émancipation et l'affirmation d'un destin commun. »

## Conforter durablement les institutions

L'État prend en compte le résultat des trois consultations référendaires, sans faire toutefois référence au fait que les indépendantistes contestent les résultats du dernier référendum. « Le peuple calédonien a manifesté sa volonté que la Nouvelle-Calédonie demeure dans la France. La solution temporaire mise en place en 1998 doit donc être refondée, pour conforter durablement les institutions du territoire et sa place au sein de la République. »

“ Les accords de Maignon-Oudinot en 1988 ont concrétisé la volonté des habitants de Nouvelle-Calédonie de tourner la page de la violence. ”

L'État a proposé à la délégation calédonienne en déplacement début septembre à Paris un document « martyr » sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Une base de travail à amender, corriger et modifier. Les grandes lignes de ce projet resté confidentiel ont été dévoilées dans une interview au journal *Le Monde* et sur la télévision de service public. Décryptage.

## Le chemin du pardon

En introduction, le document reprend le discours du président Macron place des Cocotiers au sujet du chemin du pardon. « Cette nouvelle étape nécessite de conjuguer, par un projet ambitieux, le chemin du pardon et celui de l'avenir, qui seuls permettront de garantir l'unité et la réconciliation pour la Nouvelle-Calédonie, dans la République et dans le Pacifique. »

## Un titre « réécrit » dans la Constitution

En termes de statut, la Nouvelle-Calédonie garderait un titre en soi dans la Constitution française. Un titre réécrit afin d'ancrer durablement dans notre droit les institutions, les principes ou les règles qui lui sont spécifiques. Des spécificités comme la reconnaissance d'une citoyenneté calédonienne incluse dans la citoyenneté française, ou une loi organique qui déterminera l'organisation et le fonctionnement des institutions. « Elle confirmera la répartition des compétences entre l'État et les institutions de Nouvelle-

Calédonie. (...) Dans le champ de compétences de l'État, le droit national sera d'application directe, sous réserve des adaptations nécessaires à la prise en compte des spécificités locales. »

## Un code de la citoyenneté

La citoyenneté calédonienne sera confortée, traduisant la communauté de destin des femmes et des hommes qui y vivent durablement. Elle pourrait être mise en œuvre dans le cadre d'un « code de la citoyenneté » défini par le Congrès. Les restrictions du corps électoral pour les élections aux institutions calédoniennes, l'exercice du droit à l'autodétermination ou l'accès à l'emploi local seraient fondés sur ce code de la citoyenneté.

## Corps électoral, le sujet sensible

Pour voter aux élections provinciales et au Congrès, « le corps électoral serait restreint aux électeurs inscrits sur la liste électorale générale, qui, nés en Nouvelle-Calédonie, y résident à la date de l'élection, ou qui remplissent une condition de domicile de dix ans à la même date. »

## Le droit à l'autodétermination

Deux options sont évoquées pour déclencher un nouveau scrutin d'autodétermination:

- Un bilan de l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie est rédigé. Sur la base de ce bilan, les membres du Congrès pourront convenir à la majorité des deux-tiers d'un nouveau projet de statut pour la Nouvelle-Calédonie, y compris sur la nature de ses relations avec la France.
- Deuxième option, après deux générations, « si le Congrès adopte à la majorité des deux-tiers un nouveau projet de statut pour la Nouvelle-Calédonie, ce dernier sera soumis au vote si 50% du corps électoral en fait la demande. »

## Du rôle des institutions

Le Congrès serait recentré sur son rôle législatif. L'hémicycle ne compterait plus que 35 conseillers contre 54 aujourd'hui: quatre pour les îles Loyauté, neuf pour le Nord et vingt-deux pour le Sud. Son président ne serait plus élu pour un an mais pour la durée de la mandature.

Le président du gouvernement serait désigné par le Congrès, il soumettrait au vote des conseillers la composition de son gouvernement. L'exécutif conserverait le principe de la collégialité.

Les provinces seraient confortées comme institutions de proximité et de mise en œuvre des politiques publiques.

Les communes continueraient à obéir « au droit commun des communes françaises ».

## Transferts de compétences: des ajustements

Un « Comité de suivi de la législation » pourrait proposer au Congrès, dans le champ des compétences déjà transférées à la Calédonie, « des mesures de convergence ou de bonne articulation de la législation locale avec la législation nationale. »

Quant aux compétences mentionnées dans l'Accord de Nouméa mais qui n'ont pas encore été transférées, la possibilité resterait de le faire dans les conditions prévues par le droit en vigueur.

Le mouvement inverse est également évoqué: « en cas de carence constatée de la mise en œuvre de la compétence de la Nouvelle-Calédonie en matière de sécurité civile, cette compétence sera transférée à l'État. » Il en va de

## « Le Congrès serait recentré sur son rôle législatif. L'hémicycle ne compterait plus que 35 conseillers contre 54 aujourd'hui. »

même pour le droit civil: « en l'absence d'intégration de la Nouvelle-Calédonie au répertoire national d'identification des personnes physiques dans un délai de 18 mois à compter de la signature de l'accord. »

« Il est également proposé d'ajuster l'exercice de la compétence partagée en matière de relations extérieures. »

## Cadres avenir et contrats de développement

Le texte prévoit le maintien du dispositif Cadres avenir ainsi que le soutien de l'État en matière d'investissement, notamment à travers les contrats de développement.

## Régler les difficultés financières

Un plan global de règlement des difficultés financières du pays serait mis en œuvre en 2024 par les institutions locales et nationales concernées, chacune dans son champ de compétences.

Sont mentionnés dans le texte la création d'une « caisse d'amortissement de la dette sociale accumulée par la Cafat » et la mise en place d'une taxe affectée pour en assurer le remboursement, « l'apurement de l'ensemble des dettes croisées des institutions locales, dans le cadre d'un plan défini par la direction des finances publiques. » L'augmentation d'un point du taux de la Contribution sociale de solidarité (CSS) et de la Taxe générale sur la consommation (TGC) sont envisagés.

## Rééquilibrage et répartition

Le document indique que « la politique de rééquilibrage demeurera structurante dans la mise en œuvre des politiques publiques » tout en avançant que la clé de répartition financière entre les provinces sera progressivement corrigée, dans un délai de 5 ans au plus.

Le ministre Gérald Darmanin a annoncé sa venue pour la mi-octobre dans l'espoir d'arriver à un accord avant la fin de l'année 2023. « Le gouvernement central engagera la préparation des textes nécessaires

à la mise en œuvre de l'accord, notamment du projet de loi de révision constitutionnelle en vue de l'adoption au Parlement. Des élections aux assemblées de province et au Congrès auront lieu dans les six mois suivant l'adoption des textes relatifs à l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie. »

Un « bilan de l'émancipation calédonienne pourrait être rédigé à la fin de chaque mandature au Congrès, en particulier pour mesurer le degré d'autonomie atteint par la Nouvelle-Calédonie dans la prise en charge des compétences dont elle bénéficie. »

Une délégation spéciale, désignée par le Congrès et constituée dans le respect de la proportionnalité des groupes politiques le composant, pourrait être chargée du suivi de ce futur accord. ▲

## « Un recul de trente ans » selon l'UC

Le 14 septembre, l'Union calédonienne a déjà exprimé son désaccord, indiquant qu'il suspendait toute rencontre avec les représentants de l'État, y compris les réunions techniques, jusqu'à la tenue de son congrès du 9 au 12 novembre. « Ce document remis aux délégations est irrecevable car il nous ramène à trente ans en arrière. »

## « Respecter la parole donnée »

Réuni en comité central le 16 septembre, l'Union progressiste en Mélanésie a fait savoir que le parti participerait aux discussions avec l'État. « Nous avons décidé de respecter la parole qui a été donnée à Paris » a indiqué son président Victor Tutugoro, qui faisait partie de la délégation de Roch Wamytan. « Nous allons nous inscrire dans le calendrier et dans la méthode qui ont été proposés, en apportant les propositions quant au document martyr. »



À l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du lycée agricole Do Neva, a été dévoilée la sculpture réalisée par les élèves avec Alban Nehro.

© Will l'artiste

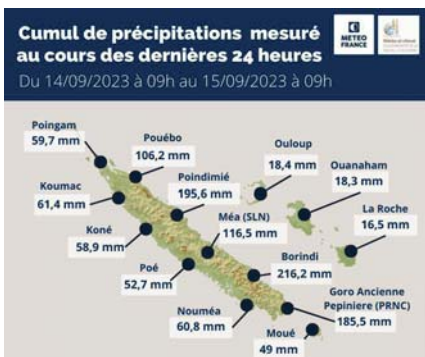
# Do Neva, patrimoine commun

L'ouverture du mois de patrimoine s'est déroulée cette année au lycée Do Neva à l'invitation de la province Nord et de l'association pour la réhabilitation du patrimoine de Do Neva. Une manifestation à la dimension interprovinciale qui a été marquée par une conférence de l'historienne Christiane Terrier sur l'histoire de l'enseignement à Do Neva entre 1902 et 1945.

Le lycée agricole, établissement de l'Alliance scolaire évangélique, a par ailleurs fêté ses quarante ans en présence de plusieurs anciens élèves et plusieurs anciens chefs d'établissement. Une œuvre réalisée par les élèves avec le sculpteur Alban Nehro a été dévoilée dans la cour de l'établissement à cette occasion.



# De la pluie et du vent



Un épisode de fortes pluies et de vent entre le 14 et le 15 septembre a entraîné une alerte orange et l'évacuation des établissements scolaires. Météo France Nouvelle-Calédonie a publié les cumuls de précipitations et les mesures de vent.



# Victor Gogny président du sénat

À la tête du sénat coutumier depuis quelques mois en remplacement de Luc Vhemavhe, démis de ses fonctions, le sénateur de l'aire laai Victor Gogny, infirmier de formation, a été confirmé début septembre à la présidence du sénat coutumier. Une institution qui a affiché une unité retrouvée et la volonté de

prendre une plus grande place dans la vie politique.

“ Le sénat coutumier a affiché une unité retrouvée. ”

# Koohnê inaugure sa morgue

## Une toute jeune entreprise de pompes funèbres

La villa a été entièrement rénovée afin d'aménager un accueil, deux salles de veille, une salle réfrigérée de préparation des corps et un local technique. La gestion de l'infrastructure a été confiée à une toute jeune entreprise de pompes funèbres. Son gérant, Thomas Setiano, a guidé la visite des officiels réunis le 1<sup>er</sup> septembre pour l'inauguration. Différentes prestations seront assurées. « *Tous les tarifs seront affichés* » a souligné le gérant formé dans l'Hexagone. Il a assuré que la priorité était l'accompagnement des familles dans ce moment difficile.



Avec l'augmentation de sa population ces dernières années, la commune de Koohnê se devait de se doter d'une morgue municipale pour répondre aux besoins de sa population. Le nouvel équipement, un investissement de 36 millions, a été inauguré le 1<sup>er</sup> septembre en présence de tous les partenaires, notamment de l'État et de la jeune entreprise de pompes funèbres à laquelle la commune a confié la gestion de l'équipement.

Sur les hauteurs du village de Koohnê, sur la route qui conduit de la poste au complexe culturel, la province Nord a mis à disposition de la commune l'ancienne maison du médecin chef du dispensaire de Koohnê afin d'ouvrir une morgue

municipale, un équipement rendu nécessaire par l'augmentation de la population. Coût de l'opération: 36 millions financés à 60 % par l'État et à 40 % par la province Nord. Les familles des communes avoisinantes pourront également faire appel aux services proposés.



Thomas Setiano,  
gérant de la structure.

“ La priorité est l'accompagnement des familles dans ce moment difficile. ”

Au mois de novembre, les travaux se poursuivront pendant un mois par l'aménagement du parking. Un parking qui sera également accessible au public du complexe culturel les soirs de représentations ou certaines journées d'affluence. ▲



# VKP : l'installation de stockage des déchets est opérationnelle

Équipement très attendu, l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de la zone Voh-Koné-Pouembout-Poya a été officiellement inaugurée le vendredi 8 septembre sur le site de la plaine des Gaïacs à Pouembout, moins d'un mois avant l'arrivée des premiers camions de déchets ménagers début octobre.



**La fermeture des cinq dépotoirs de la zone VKPP sera l'étape suivante. //**

*Le vendredi 8 septembre, tous les partenaires étaient réunis pour découper le ruban à l'occasion de l'inauguration de l'installation de stockage des déchets de la plaine des Gaïacs.*

Le schéma provincial de gestion des déchets de la province Nord prévoyait la création d'une installation de stockage des déchets par zone géographique, par « *entité territoriale homogène* » (ETH). Après Kaala Gomen pour le grand nord, Touho pour la côte est et Canala pour le sud de la côte est, c'est aujourd'hui la zone VKP qui se dote d'une installation de stockage des déchets non dangereux. Cette installation est gérée en régie par le SIVOM VKP qui dispose de bureaux à l'entrée et a recruté deux personnes, un agent administratif et un agent technique. Un gardien assure la sécurité du site, qui n'est pas accessible au public.

## Des déchets triés

Poya s'associe à cette initiative et a prévu d'installer, tout comme la commune de Voh, un centre de tri et de transfert, infrastructure appelée aussi déchetterie.

Là sont collectés dans des bennes de tri tous les déchets valorisables

ou ceux dont la gestion doit faire l'objet d'un traitement particulier, qui sont ensuite acheminés vers les différentes filières qui existent à ce jour.

Séparer les déchets valorisables permet de diminuer d'autant les volumes enfouis dans l'installation de stockage, dont la durée de vie est estimée à 25 ans. Koohné et Pouembout, qui ont prévu un centre de tri commun, doivent encore trouver un lieu d'implantation, le premier site pressenti ne répondant pas aux exigences d'une telle installation classée pour la protection de l'environnement.

Après l'ouverture de ces centres de tri et de transfert entre 2024 et 2025, les cinq dépotoirs de la zone fermeront et pourront être réhabilités. Chaque commune a actuellement son propre dépotoir, la commune de Poya en a même deux, l'un à basse Poya, l'autre à Népoui. Le gain en termes de coût environnemental sera donc significatif.







Arnaud Banfi, directeur du SIVOM VKP, gestionnaire de l'infrastructure, guide la visite, organisée par petits groupes.

## Acheminés par camion

À leur arrivée à l'ISDND, les déchets acheminés par les camions qui assurent le ramassage en porte à porte sont d'abord pesés sur le pont-basculé, explique Arnaud Banfi, directeur du SIVOM. Le contenu des camions passe également au portique de détection de la radioactivité.

C'est sur le pont-basculé que tous les partenaires, les coutumiers de la zone, les maires de quatre communes concernées, le gouvernement représenté par Yoann Lecourieux, membre du gouvernement en charge de l'aménagement, la province Nord avec sa première vice-présidente Nadeige Faivre ont découpé le ruban le jour de l'inauguration, le 8 septembre. La trésorière de la province Nord, Fabienne Vachon, agent de l'État, était également présente.

## 1,2 milliard d'investissement

L'État et la province Nord, à travers les contrats de développement et le partenariat province Nord-Ademe, assurent près de 80% du financement de cet investissement dont le montant s'élève à 1,2 milliard. L'État contribue également à travers la Dotation à l'équipement. 20% du financement proviennent de la Nouvelle-Calédonie via la taxe anti-pollution. Les communes participent au prorata de leur population, avec une enveloppe globale qui représente 1% du coût total.

L'enveloppe a permis aussi de faire l'acquisition d'un tracteur et d'une pelle pour l'exploitation du site. « Il va nous falloir un complément de financement pour acheter notamment un compacteur pied de mouton, un équipement qui n'est pas nécessaire tout de suite. On commencera à compacter lorsqu'il y aura un mètre

de déchets au fond du casier » indique le directeur du SIVOM VKP.

## Pas de rejet dans la nature

L'inauguration du site a également été l'occasion d'assurer des visites guidées du site, en petits groupes. Une visite qui a permis de constater que tout était mis en œuvre pour éviter tout rejet dans l'environnement : le grand casier partagé en trois alvéoles est recouvert d'une épaisse couche d'argile imperméable, puis d'un géotextile et enfin, d'une membrane anti-uv. Le casier est dimensionné pour accueillir les déchets des foyers et entreprises de la zone pour une durée de 8 ans. Sur le terrain de 42 hectares mis à disposition de la Nouvelle-Calédonie, il est prévu de créer deux nouveaux casiers par la suite, au fur et à mesure des besoins. Le site sera ensuite réhabilité.

Tous les « jus » produits par la décomposition des déchets sont récupérés et traités. Après un passage par un bassin de décantation, ils sont

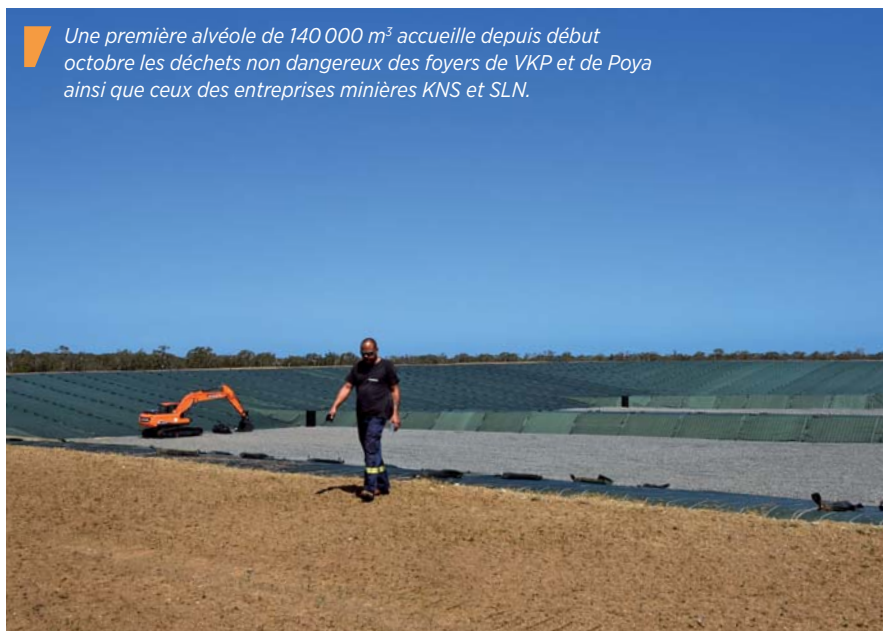
envoyés vers une zone de phyto-épuration. Ce sont les plantes qui assurent le travail de traitement des eaux. Des eaux qui sont surveillées en permanence avant d'être rejetées dans la nature. Un fossé a été creusé tout autour du site pour l'écoulement des eaux pluviales. Les eaux de surface comme les eaux souterraines font l'objet d'un programme de suivi qui se poursuivra pendant toute la phase d'exploitation et au-delà.

## Éviter les feux

Dans les dépotoirs de la zone, l'un des grands fléaux est le feu. Ici, tout est mis en œuvre pour éviter la combustion des ordures : le site n'est pas ouvert au public. Une zone coupe-feu est aménagée tout autour du site pour éviter l'entrée de feux de brousse venus de l'extérieur, avec une bande de terrain défrichée et entretenue de dix mètres à l'intérieur du site et de cinquante mètres à l'extérieur.

Les dépotoirs qui brûlent pendant des jours entiers entraînant des fumées désagréables dans les villages ne seront bientôt qu'un lointain souvenir. La zone VKPP se devait de rattraper son retard en matière de gestion des déchets. C'est aujourd'hui chose presque faite. On n'attend plus que l'ouverture des centres de tri et de transfert des déchets valorisables. Chacun d'entre nous devra changer ses habitudes et prendre le réflexe du tri. « Un effort de communication, d'information, va être nécessaire auprès des usagers » souligne Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord. ▲

Une première alvéole de 140 000 m<sup>3</sup> accueille depuis début octobre les déchets non dangereux des foyers de VKP et de Poya ainsi que ceux des entreprises minières KNS et SLN.



## Les déchets des entreprises aussi

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, les déchets industriels non dangereux des entreprises minières KNS et SLN, déchets s'apparentant à ceux des particuliers comme des emballages cartons, des palettes... ont été acceptés dans l'ISDND de la plaine des gaïacs.

À partir de janvier 2024, l'infrastructure sera ouverte aux professionnels de la zone qui passent par des prestataires privés tels que Propnord et Pacific environnement.

Tous les déchets des petites entreprises et des particuliers qui ne sont pas abonnés au service pourront être déposés dans les dépotoirs jusqu'à l'installation des centres de tri et de transfert, les déchetteries.

## Le juste prix

À ce jour, 4000 foyers de la zone VKPP sont abonnés au service de ramassage des ordures ménagères auprès du SIVOM VKP. «*Actuellement, les foyers qui ne sont pas abonnés peuvent déposer leurs ordures ménagères au dépotoir en achetant un ticket d'entrée à 1000 ou 3000 francs selon les cas. Le tarif n'est pas suffisamment dissuasif. À l'ouverture des déchetteries, il faudra que les gens s'habituent à payer le service au juste prix*» analyse Arnaud Banfi, directeur du SIVOM VKP. Le conseil d'administration du SIVOM VKP a voté une augmentation des tarifs au mois d'avril dernier de 20%, la première depuis plusieurs années. «*Le SIVOM VKP se doit d'équilibrer ses dépenses et ses recettes, ce qu'il ne parvient pas à faire, mais il doit tendre vers ça*» rappelle le président du SIVOM, le maire de Pouembout Yann Peraldi. Le coût d'exploitation de l'ISDND s'élève à 40 millions par an, indique Arnaud Banfi.

Quelle est la situation budgétaire du SIVOM VKP? «*Le trou ne se creuse plus*» indique le directeur, qui précise que des efforts ont été réalisés afin de limiter les frais de fonctionnement. Ceux-ci représentent 5 à 8% du budget annuel de la structure qui s'élève à 600 millions. «*Le SIVOM est monté en compétence technique ces dernières années*» souligne encore Arnaud Banfi.

## Un chantier exceptionnel pour la DDEE

La maîtrise d'ouvrage de cet équipement d'envergure a été confiée par le SIVOM VKP à la province Nord. «*Habituellement, c'est plutôt la direction de l'aménagement et du foncier qui assure le suivi de ce genre de chantier*» a souligné la vice-présidente de la province Nord Nadeïge Faivre, saluant le travail des équipes de la Direction du développement économique et de l'environnement pour la réalisation de ce chantier exceptionnel. La province Nord a bénéficié du concours du bureau d'études CBE. ▲



Pour Lady Pouye, cheffe du service développement durable à la DDEE et Candina Néaoutyine, chargée de mission déchets dans ce même service, ici avec Nicolas Casenobas du bureau d'études CBE et Nathaniel Cornuet, directeur de la DDEE, c'est l'aboutissement d'un chantier qui aura duré 13 mois, après une longue période de gestation et d'études.

## Les filières de traitement

Actuellement, certains déchets sont traités dans des filières spécifiques afin de préserver l'environnement

- Les piles et accumulateurs usagés
- Les batteries et accumulateurs au plomb
- Les pneus
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les véhicules hors d'usage.

Les huiles usagées, huiles alimentaires et huiles de vidange sont aujourd'hui valorisées.

Dès l'ouverture des centres de tri et de transfert, les déchets métalliques ferreux et non ferreux pourront être déposés tout comme les matériaux inertes tels que les gravats.

«*Pour le verre, la filière de valorisation existe sur Nouméa. Actuellement, c'est le problème du coût du transport qui nous pénalise car nous sommes tenus d'équilibrer nos comptes*» indique Arnaud Banfi, directeur du SIVOM VKP. «*La province Sud étudie la possibilité de mettre en place une filière de recyclage des emballages. Nous restons attentifs à la mise en place d'une telle filière en Province nord!*» Une filière de réemploi doit également voir le jour. «*Les gens pourront déposer des objets qui sont encore fonctionnels mais dont ils n'ont plus l'utilité... On s'appuie pour ce projet sur les associations locales qui œuvrent déjà dans ce domaine.*» ▲

## RÉALISATION ET DÉBUT D'EXPLOITATION



### CALENDRIER ENVIRONNEMENTAL

Jun 2021

Jun 2022

Juillet 2023

Études : État initial environnemental (eau, sol, botaniques)

Travaux : Suivi environnemental, impact des travaux  
Limitation de l'impact des travaux (défrichage, approvisionnement en matériaux)

Exploitation : Suivi et contrôle ICPE

## PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES\* 2023



\***Permanences généralistes** : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

**Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)**



**Julie BEUROIS**

86 05 92

@ droits.nc@gmail.com



### POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact - 47 70 00

- 14 SEPTEMBRE
- 12 OCTOBRE
- 09 NOVEMBRE
- 23 NOVEMBRE

### POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie 8 h / 11 h Contact - 47 12 50	NÉPOUI annexe 8 h / 11 h Contact - 47 84 27
---	---

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 AOÛT</li> <li>• 12 SEPTEMBRE</li> <li>• 03 OCTOBRE</li> <li>• 07 NOVEMBRE</li> <li>• 28 NOVEMBRE</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 OCTOBRE</li> <li>• 13 NOVEMBRE</li> </ul> |
|---|---|

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

## PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES" \* 2023



\***Permanences "victimes"** : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

**Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)**



### POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 70 00

- 10 OCTOBRE
- 17 OCTOBRE
- 14 NOVEMBRE
- 21 NOVEMBRE

**Julie BEUROIS**

86 05 92

@ droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

# Tous mobilisés contre l'illettrisme



Photo-souvenir avec les élèves de l'internat de Canala, Raïssa Kasovimojn de la Dafij et le directeur de l'internat Emile Nechero. (© province Nord)



**En 2021, la province Nord a lancé un plan stratégique avec plusieurs actions contre l'illettrisme. //**

Dans les internats, dans les Points information jeunesse (PIJ) ou à l'hôtel de la province Nord à Koohnê, la collectivité a une nouvelle fois multiplié les initiatives dans le cadre des journées nationales d'action contre l'illettrisme, du 8 au 15 septembre. L'occasion de sensibiliser contre un fléau qui toucherait 18% de la population calédonienne.

En juin 2021, la province Nord a adopté une délibération qui lançait un plan stratégique avec plusieurs actions afin de mettre en lumière un phénomène, celui de l'illettrisme, et mettre en œuvre des solutions pour y remédier. L'illettrisme concerne des personnes qui ont été scolarisées, ont appris à lire, écrire et compter mais n'ont pas acquis de compétences suffisantes pour qu'elles le



soient définitivement. En difficulté avec l'écrit, ces personnes sont pénalisées dans la vie quotidienne et dans le travail. Car ce n'est pas parce qu'on ne sait pas lire qu'on n'occupe pas un emploi. Au sein même de la collectivité, la Direction des ressources humaines sensibilise les directeurs et chefs de service à cette problématique.



▮ Au Bureau d'information jeunesse VKP comme dans plusieurs points PIJ, une dictée a été proposée.  
 © province Nord



▮▮ Cette année, l'accent a été mis sur la maîtrise des fondamentaux, lire, écrire, compter. ▮▮

### Auprès des scolaires

Cette année, les Journées nationales se sont ouvertes par des jeux à Fort Teremba, autour de « l'énigme de la plume perdue », des jeux qui ont réuni l'ensemble des acteurs mobilisés contre l'illettrisme à l'échelle du pays. Plusieurs animations ont ensuite été déployées dans toutes les communes à travers les Points information

jeunesse (PIJ) avec notamment une dictée. Cette année, l'accent a été particulièrement mis sur la maîtrise des fondamentaux, lire, écrire, compter, auprès des scolaires, en particulier dans les internats provinciaux. Avec toujours des jeux pour une approche ludique. ▲



© province Nord

▮ Dans les internats, les jeux autour de la maîtrise des fondamentaux ont été appréciés.

### SAIS-TU QUE ?

- L'illettrisme n'est pas une fatalité, ni un signe d'inintelligence. Il est possible de « réapprendre » à lire, écrire et compter à l'âge adulte.
- L'illettrisme touche aussi bien les personnes âgées que les jeunes déscolarisés de plus de 16 ans.
- Une personne en situation d'illettrisme a également des difficultés dans l'utilisation des appareils numériques et informatiques. On parle alors d'illectronisme ou illettrisme numérique.
- Une personne en situation d'illettrisme adopte des stratégies de « contournement » pour cacher ses problèmes et difficultés en lecture, en écriture et en calcul.
- L'illettrisme n'est pas une infirmité, une maladie, une déficience ou encore un handicap. Les personnes en situation d'illettrisme souffrent !
- Une personne en situation d'illettrisme a désappris à lire, à écrire et à compter. Elle est dépendante de l'aide d'autrui pour l'aider au quotidien.

# Un mois autour du climat

La province Nord a choisi de réunir toutes les initiatives qu'elle mène depuis plusieurs années pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique en organisant, avec l'Ademe, un « mois du climat », du 18 septembre au 18 octobre.

Le climat change. Et nous, qu'est-ce que nous changeons dans notre manière de nous déplacer, de consommer ?

La province Nord a mis en place un Plan Climat Énergie. Et chaque année, elle s'associe à la Semaine européenne de réduction des déchets ainsi qu'à la Semaine européenne de mobilité devenue Semaine de l'écomobilité. Cette année, toutes les initiatives sont réunies sur une période d'un mois, du 18 septembre au 18 octobre, en partenariat avec l'Ademe.

Les actions s'adressent à la fois aux agents au sein de la collectivité, aux élèves des internats ainsi qu'au grand public, notamment à travers les associations.

## Plusieurs thèmes

Le programme est varié avec des actions déclinées autour de plusieurs thèmes :

- Consommer plus d'énergie renouvelable et moins d'énergie fossile
- Les gestes du quotidien éco-responsables/recyclage/économie circulaire
- Être acteur de l'adaptation et de l'atténuation
- Fabriquer ses produits d'hygiène à base de produits naturels locaux
- La forêt, alliée primordiale à l'adaptation au changement climatique
- Les impacts du changement climatique
- Les pratiques traditionnelles intégrées
- Les pratiques traditionnelles/Solutions fondées sur la nature pour assurer la pérennité des systèmes socio-écologiques
- Promotion des valeurs patrimoniales de conservation de la nature.
- Transition énergétique.

*Eium nonem porit  
ipsuntio et es  
alibus parum apis  
dernatum inim  
sum. //*





Les actions développées vont des ateliers de fabrication de produits d'hygiène, au recyclage jusqu'à des actions de reboisement en passant par la sensibilisation sur les modes de transport.

Au sein de l'Hôtel de la province Nord, le mois du climat a notamment débuté par des ateliers autour de la fresque du climat et une formation à l'animation à partir de cet outil qui permet de comprendre le fonctionnement, l'am-

pleur et la complexité des enjeux liés au dérèglement climatique. ▲

## Se déplacer autrement

**D**urant la semaine de l'écomobilité, du 18 au 22 septembre, les agents résidant dans un périmètre de cinq kilomètres de leur lieu de travail ont été sensibilisés aux modes de déplacement alternatifs : covoiturage, vélo ou marche à pied.

Les agents ont également été encouragés à réduire le nombre de leurs déplacements en voiture pendant la pause-déjeuner. Des offres de repas livrés à leur bureau leur ont été proposées. Chacun a été également incité à préparer sa gamelle chez soi et à l'apporter pour déjeuner sur place.

Un concours de photo a été relancé pour la deuxième année consécutive sur le thème «*Économisons l'énergie*». Il s'agit de mettre en lumière les pratiques des agents et élus de la province Nord, de mettre en valeur les déplacements bons pour la santé et la planète, des moyens innovants et créateurs de liens sociaux.

Dans certaines écoles, des «*pédibus*», ramassage scolaire pédestre pour aller à pied de la maison à l'école, en groupe, ont également été organisés, avec la collaboration des parents.



# Les courses hippiques, un trait culturel



**Les premières courses hippiques en Nouvelle-Calédonie ont eu lieu en 1867. //**



▲ Charles Ohlen, vice-président de la fédération des courses hippiques de Nouvelle-Calédonie.

Le comité hippique du Nord a organisé une journée de courses sur l'hippodrome de Boulouparis, avec en point d'orgue le Grand prix de la province nord. Et la volonté de relancer la filière hippique qui a connu des difficultés croissantes avec la crise sanitaire.

Les premières courses hippiques en Nouvelle-Calédonie ont eu lieu en 1867, rappelle Charles Ohlen, éleveur et premier vice-président de la fédération des courses hippiques de Nouvelle-Calédonie. Celui-ci est également président des socio-professionnels du galop. « Les courses hippiques, c'est un véritable trait culturel de la Nouvelle-Calédonie ! il y a eu jusqu'à huit hippodromes dans tout le pays. Il n'en restait plus que deux dans le Nord au moment des Événements, l'un à Koumac, l'autre à Pouembout, qui ont fermé tous les deux à cette époque. »

## Soutenir la filière hippique

En sommeil depuis 2019, le comité hippique du Nord se relançait cette année avec une journée de courses sur l'hippodrome de Boulouparis. Une quatrième édition qui s'est terminée par le Grand prix de la province nord, une course très bien dotée. « L'objectif

est de soutenir la filière hippique » indique Patricia Babin, membre actif du comité. « Aujourd'hui, on aimerait relancer quelque chose dans le Nord. Relancer les courses classiques et aussi les courses de stock. »

## Un plan de développement pour la filière hippique

« La filière est en grande difficulté » analyse Charles Ohlen. « Nous avons perdu 50% des propriétaires et 50% des éleveurs. » Ces dernières années, la crise sanitaire a empêché la tenue d'une saison entière de courses hippiques. Une autre a été réduite de moitié. « Cela représente une perte de 150 millions. » Cela a également entraîné du découragement chez les professionnels. « Nous sommes en train de préparer un plan de développement de la filière hippique avec le gouvernement, les provinces

**// Un plan de développement de la filière hippique est en préparation. //**







Rudy Devillers, président du comité hippique du Nord.



Valentine Eurisouké, vice-présidente de la province Nord a procédé à la remise des prix avec Patricia Goa, élue provinciale et Emmanuel Tjibaou, directeur.

*Sud et Nord. Chaque année, l'activité de courses génère un chiffre d'affaires de 500 millions, ce qui représente 60 à 70 millions de recettes fiscales. C'est plus une activité économique qu'un sport.*» L'ambition du comité hippique du Nord est d'arriver au réaménagement d'un hippodrome dans le Nord. D'anciennes installations existent à Pouembout et Koumac. Mais l'investissement pour les remettre en service reste encore conséquent.

Les courses permettent de mesurer les performances de l'élevage calédonien. «*Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, dans la course de trot, les chevaux locaux ont battu les chevaux importés. Cela signifie que l'élevage local réalise un travail de qualité*» poursuit Charles Ohlen. Les courses permettent l'amélioration génétique des chevaux calédoniens. «*On met les meilleurs à la reproduction.*»

### Des retombées insuffisantes

Entretenir un cheval de course représente un budget important. Les propriétaires sont généralement contraints de faire venir un jockey pour la saison. L'arrivée du PMU pour lequel Charles Ohlen s'est beaucoup investi et a fondé beaucoup d'espoir n'a pas eu les effets escomptés, estime-t-il. «*Les retombées économiques pour la filière ne sont pas aussi importantes qu'espéré. Nous souhaiterions mettre en place le système qui existe en Métropole, qui garantit un retour sur investissement pour les propriétaires. Actuellement, France Galop nous donne 8 millions par an, on voudrait obtenir 27 millions par an.*»

### Des sponsors

Les courses hippiques bénéficient de sponsors et de mécènes. Tout au long de la journée, les courses étaient parrainées par des entreprises, des particuliers. Koniambo Nickel a doté une course mais aussi Dunstan/Agridis, l'un des fournisseurs des éleveurs. «*Nous avons eu le plaisir de recevoir Steeve Davis de New Zeland Bloodstock qui a parrainé une course. C'est un commissaire-priseur qui gère la vente de chevaux de course au niveau international*» souligne Patricia Babin. La famille Babin a doté une course à la mémoire d'Éric Babin. L'équitation de stock, plus accessible, était également au programme de la

journée. Là aussi, l'engouement est au rendez-vous parmi les propriétaires et les cavaliers du Nord. La famille Debien et la mairie de Voh ont parrainé une course de Grand stock, le prix Johan Debien et mairie de Voh, qui s'est déroulée juste avant le fameux grand prix de la province Nord. Auparavant s'était courue une course de petit stock parrainée par les communes de Koumac et Ouégoa. Seule ombre au tableau de cette journée, le décès d'un cheval, victime d'un arrêt cardiaque.

«*Notre objectif est de valoriser la filière hippique*» souligne Patricia Babin. «*Le cheval, c'est vraiment dans notre ADN, on vit à cheval!*» ▲

## UN MARCHÉ ET DES ANIMATIONS

En parallèle des courses, un marché avait été organisé. Avant le Grand prix de la province Nord, une troupe de danses traditionnelles a invité le public à venir les rejoindre pour un pilou.



# Möru i Bwêêyöüu

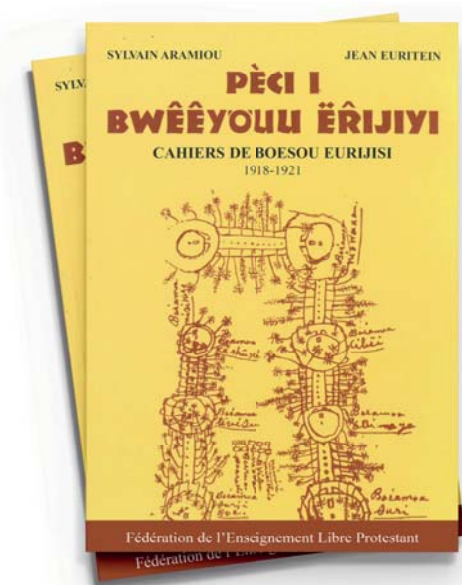
## Ërijiji

Découvrons aujourd'hui le portrait de monsieur Bwêêyöüu Ërijiji, originaire de la grande vallée de Waawiluu. Un texte riche en découvertes sur le plan humain, social, linguistique mais aussi culturel, qui met en lumière une personnalité de la région a'jië-arhö, plus précisément de la commune de Waawiluu. Un homme qui porte en lui une trajectoire singulière et propre aux indigènes du pays. Le texte souligne aussi les ombres et lumières du passage de la littérature orale vers une écriture a'jië adaptée à l'enseignement des fondamentaux de la culture kanak dans les établissements scolaires calédoniens.

Originaire de la tribu de Nessakoéa dans la grande vallée de Houailou où il est né en 1866, Bwêêyöüu Ërijiji fait partie des 150 premiers protestants calédoniens baptisés à Warai en 1897 par le pasteur Langereau, aumônier militaire venu de Nouméa.

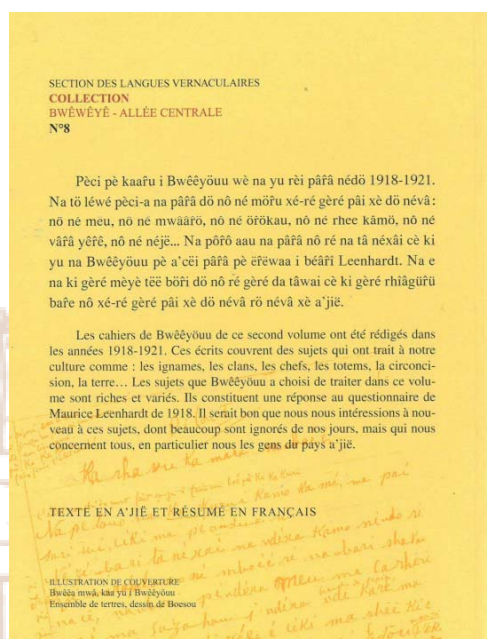
En 1902, la *Société des Missions de Paris* envoya Maurice Leenhardt à la demande de la Conférence des pasteurs loyaltiens appelés « natas ». Celui-ci fonda la mission de DO NEVA en 1903 et ouvrit une école pour former des pasteurs kanak de la Grande Terre. Bwêêyöüu Ërijiji, alors âgé d'une quarantaine d'années, est l'un des seize premiers étudiants. Il est aussi le premier à être consacré pasteur. Il est admis à la conférence des natas en 1906.

Deux ans plus tard, il exerce son ministère pastoral à la tribu de Kua à Waawiluu et joue un rôle important parmi ses collègues, comme le souligne Raymond Leenhardt : « // montre dans les discussions beaucoup de bon sens et de sagesse. Il connaît bien les histoires des tribus où il passe. Observateur attentif, il étonne les pasteurs loyaltiens par sa compréhension du monde kanak. ».



En 1914, Maurice Leenhardt travaille avec Bwêêyöüu Ërijiji pour poursuivre la traduction du Nouveau Testament en langue a'jië. En 1915, Bwêêyöüu Ërijiji se met à écrire un premier cahier. C'est le début d'un immense travail où il note jusqu'en 1925, avec dessins à l'appui, discours, légendes et coutumes, tout ce qui touche la culture ancienne du pays a'jië. La qualité de ses travaux a fait de lui le principal informateur de Maurice Leenhardt.

La FELP a mis en lumière ces différents travaux dans huit tomes de leurs écrits. Le pays a'jië-arhö peut saluer cet homme humble qui a su à son époque réagir et écrire beaucoup de notes en a'jië. Bwêêyöüu Ërijiji restera le premier écrivain en langue a'jië. Il décèdera à Nédivin en 1947.



Ce texte légèrement retouché par Prosper Poedi en 2019 est extrait de l'un des cahiers de Boesou Eurijisi dont les références suivent: Sylvain ARAMIOU, Jean EURITEIN, *Pèci i Bwêêyöüu Ërijiji. Cahier de Boesou Eurijisi*. Première série 1918-1921, collection Bwêêyê n°8, p.6-7, Section des Langues Vernaculaires, Fédération de l'Enseignement Libre Protestant, Nouméa.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

En langue A'jië, le terme dönévâ littéralement signifie « le vrai pays ». En effet, le portrait de monsieur Bwêëyöuu Ĕrijiji rappelle l'histoire de l'emblématique lycée agricole de Dönévâ fondé en 1903 par le missionnaire Maurice Leenhardt.

Retenez également que la langue A'jië est parlée par plus de 4 449 locuteurs déclarés de plus de 14 ans d'après le dernier recensement de l'ISEE en 2019 dans les régions de Houailou, Ponérihouen, Kouaoua, Bourail et Poya.

G èré yè törhûû vèâ xinâ mōfu i Bwêëyöuu Ĕrijiji. Na rha kāmō xè Nèrhakwéaa rō néiriwâ mwââ tō névâ rō Waawiluu ré na tōvèa rèi nédō 1866. Na tō pâfâ 150 pôrôtèitâ ka baayê ré na batiyié-ré na Népwa Langereau aumonier xè yōda mi xè Numéa na névâ rō Warai rèi nédō 1897.

Bōri tòi nédō 1902, Yoyété né pâfâ Miyiō xè Paris na kâyi mi, tòi rha vijavirū pâfâ nata xè Néyi na Waawiluu. Na bōri pètōmâ miyiō xè DŌNÉVÂ na Maurice Leenhardt rèi nédō 1903 mâ cî rha mwâ ka waa vi a'pâgũrũ cèki mâ nââ pâfâ vitâwai yè pâfâ pasteurs dönévâ xè névâ kau. Bōri rèi cérée na wè kaafu kāmō nédō xi-e na Bwêëyöuu Ĕrijiji, na tō pâfâ pârorō mâ kaani mâ rhaaxâ kāmō ré tō mwâ vi a'pâgũrũ-ré ka baayê. Na tō bafee kāmō ka é nââ-é baayê ké yè népwa mâ é nââ-é rō vitèvé kau xi pâfâ natas rèi nédō 1906.

Kaafu nédō radè, na waa népwa rō névâ tō Kua rō Waawiluu mâ na tōxafa rha nêfê ka dô kââ rō pwafa pâfâ béé-é. Ūrũ ké êfê i Raymond Leenhardt: êfê « Na pèrivèa rō pâfâ vitèvé ké târadâ mâ gaamèé xi-e. Na tâwai e bafee pâfâ vinimō rō pâfâ névâ tō Waawiluu ré na vâfâ-vi rō-i. Na tō rha kāmō ka baï tâwai ké mōfu i pâikau, céfé cêrhō na pâfâ népwa xè néyi rō ké tâwai xi-e e kétōné mōfu dönévâ. »

Tèi nédō 1914, Maurice Leenhardt na wakè vèri Bwêëyöuu Ĕrijiji cèki pugèwè pèci afii tō ékafaé Nouveau testament rō mêtê a' A'jië. Bōri tòi nédō 1915, Bwêëyöuu Ĕrijiji na yu rha pèci ka baayê. Na rhavûû ké yu ka pôfô nô pwa rō nédō 1925, ré tō léwé pâfâ pèci xi-e pâfâ vinimō, virhênô, yêfê dönévâ mâ pâfâ yêfê ka béâri tō névâ rō A'jië. Na tō rha kāmō ka dô kââ vèki Maurice Leenhardt tō névâ rō Waawiluu. Bōri FELP na pèrivèa rō pâfâ pèci-e kani mâ karifi pèci rō xi-e. Névâ tō A'jië-arhō na pâri ké a'vui-e wè na rha kāmō ka yu rèi nédaa né mōfu xi-e ka pôfô kaa yu tō mêtê a' a'jië. Na dô kââ na pâfâ ka yu xi-e vèki pâfâ cîkani mâ névâ xinâ ré gèré tō-a kâvétovâ. Bōri Bwêëyöuu Ĕrijiji na tō kāmō ka baayê ré yu rō mêtê a' a'jië mâ na wè pèimè rèi nédō 1947 rō névâ tō Nédiivâ. Cowa

**Pèci ka yu i La FELP ré na yu tèè na Prosper POEDI xè ALK, rèi vaŋui nôvâbe 2019: Aramiou Sylvain, Euritein Jean, Pèci i Bwêëyöuu Ĕrijiji. Cahier de Boesou Eurijisi. Première série 1918-1921, collection Bwêwêyê n8, p.6-7, Section des Langues Vernaculaires, Fédération de l'Enseignement Libre Protestant, Nouméa.**

# Tiébaghi, village-musée depuis trente ans

En 1993, l'association pour la sauvegarde du patrimoine minier et historique du Nord calédonien se lançait dans l'aventure de restaurer les vestiges du vieux village de Tiébaghi afin de faire découvrir aux visiteurs le passé de l'exploitation du chrome qui a débuté en 1901 sur la montagne du tonnerre. L'association fête les 13 et 14 octobre son trentième anniversaire.



Chaque semaine, l'association pour la sauvegarde du patrimoine minier et historique du Nord calédonien propose au public des visites guidées de l'ancien village minier de Tiébaghi, un village perché au-dessus de Koumac, sur les flancs d'une montagne surnommée la montagne du tonnerre. L'association a prévu de marquer ses trente ans par des festivités les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre.



### Une école, une chapelle, une boulangerie

Entre 1901 et 1964, environ 2000 personnes, des ouvriers et leurs familles ainsi que du personnel d'encadrement, ont vécu au village de Tiébaghi, dans ce site isolé autour de la mine de chrome. En 1905, cette mine était alors le leader mondial de

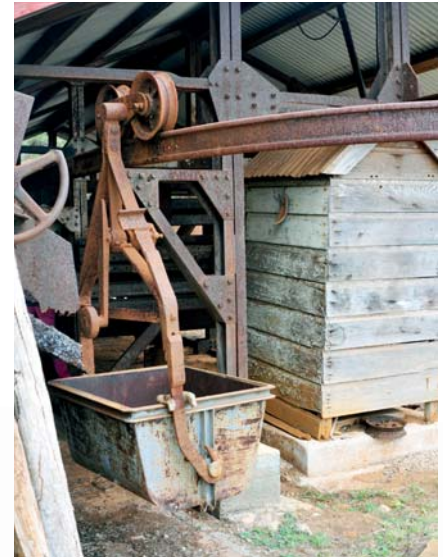


*Une chapelle, sa propre école et même un hôpital : les vestiges du vieux village de Tiébaghi, largement rénovés, permettent d'imaginer la vie autrefois.*

la production de chrome, métal utilisé dans la fabrication d'alliages, en particulier pour l'armement.

Jusqu'en 1926, Tiébaghi a été une mine à ciel ouvert exploitée dans un entonnoir creusé au pic et à la barre à mine.

Le village, qui accueillait une population cosmopolite, avait sa propre école, sa chapelle, sa boulangerie, son « store » et même son hôpital, alors à la pointe de la modernité. Le club, à la fois restaurant et salle des fêtes qui permettait à la communauté de passer des moments festifs, fait partie des bâtiments qui ont été restaurés au fil des années par l'association, tout comme le magasin Ballande, aujourd'hui transformé en musée.



**Entre 1901 et 1964, environ 2000 personnes ont vécu au village de Tiébaghi.**



Les photos en noir et blanc ont été données à l'association par la famille de Jean Creugnet, qui a été chef comptable de la Société de Tiébaghi.



Exploitation souterraine. Avec des ouvriers qui travaillent pieds nus...



L'entonnoir.

**En 1964, la société a fait faillite, mais il restait encore des ressources exploitables. L'activité a redémarré de 1976 à 1992. //**

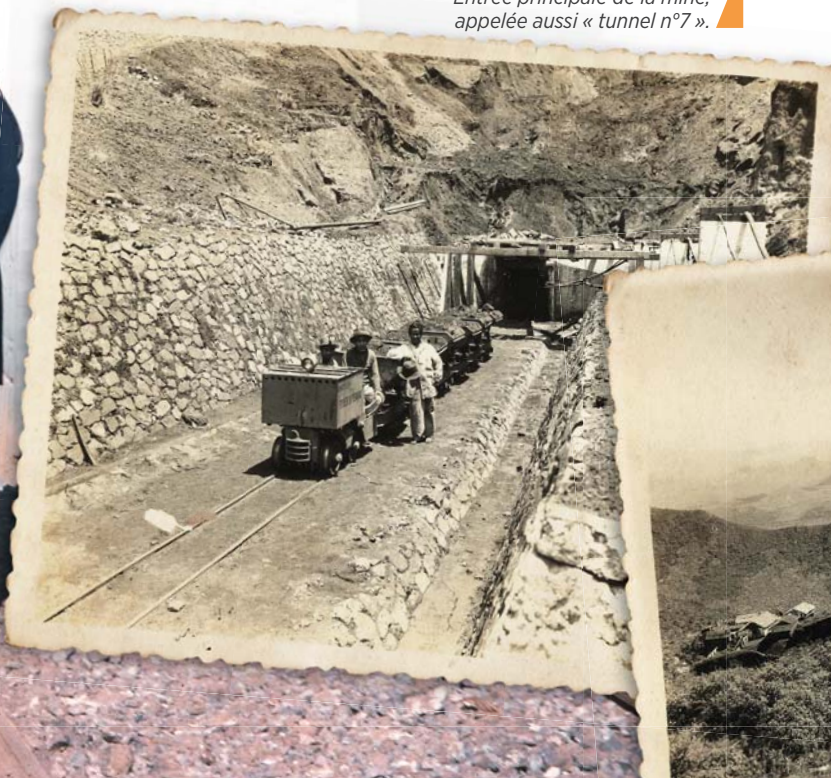
### Victime de l'effondrement du marché

Interrompue une première fois en 1964, l'exploitation avait repris de 1976 à 1992, sur la base d'une toute autre méthode. La vie n'avait pas repris dans le vieux village, alors livré au pillage et aux incendies. «L'exploitation du chrome s'est arrêtée subitement en 1964 après un effondrement

du marché» relate Henri Reuillard, longtemps président de l'association. «La société a fait faillite. Mais il restait encore des ressources exploitables. L'activité a redémarré de 1976 à 1992.»

L'association a été lancée en 1993 par le maire de Koumac de l'époque, Robert Frouin, suite à l'arrêt de l'activité, fermeture qui avait secoué l'économie de la région.

Entrée principale de la mine, appelée aussi « tunnel n°7 ».





Extraction en surface de la mine Tiébaghi en 1904.



Préparation des cadres avec au second plan, le « Club » et le magasin Ballande.

Henri Reuillard a aujourd'hui passé le flambeau à Didier Fontes. Mais avec son épouse Élisabeth et les autres membres de l'association, il est très impliqué dans l'organisation des festivités prévues pour le trentième anniversaire. Une manifestation qui bénéficie également du soutien de la province Nord qui accompagne l'association depuis des années, y compris financièrement. Le vieux village de Tiébaghi est inscrit au patrimoine de la province Nord.

Les festivités débuteront dès le vendredi 13 octobre avec une soirée au « club » avec le dernier spectacle de Maité Siwene, et se poursuivront jusqu'au dimanche 15 en fin de matinée. Avec un point d'orgue le samedi 14 octobre, avec un spectacle sons et lumières à la nuit tombée. L'invitation est lancée! ▲

Trémie du transporteur.



Le village avec, au second plan, la vallée de Néhoué.



Les festivités débuteront dès le vendredi 13 octobre, jusqu'au dimanche 15 en fin de matinée.

## AU PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Des visites dès le **vendredi 13 octobre**, une soirée contes, du théâtre avec Maité Siwene. Possibilité de camping sur place.

### Samedi 14 octobre :

- Inauguration du sentier Narcisse Duhamel, course d'orientation à 8h30.
- Visite commentée à 10h.
- Restauration payante à partir de 11h.
- Visite botanique à 14h et dans l'après-midi, nouvelle visite commentée, spectacle de clowns.
- Messe à la chapelle à 16h.
- En soirée, spectacle sons et lumières.

### Dimanche 15 octobre :

- Petit-déjeuner avec les produits de la boulangerie.
- Randonnée pédestre avec les rando-raiders.
- Visite de la mine SLN de nickel.
- Animations au club jusqu'à 14h.

# Angely, mère nature



**Mes enfants  
me rapportent  
des graines,  
des feuilles,  
des bois... //**

Des bambous, des bois, des graines, des feuilles... À la tribu de Nekliai à Poya où elle vit avec son compagnon, Angely Wayaridri peut compter sur ses enfants pour lui rapporter plein de trésors afin de créer lampes, sacs et décorations en tous genres. Maman attentionnée d'une famille nombreuse, elle a choisi de prendre du temps pour les siens, tout en vendant ses créations sur les marchés. Rencontre.

**V**endredi 1<sup>er</sup> sept. : Angely Wayaridri est en train de remballer les œuvres qu'elle a présentées pour sa première exposition, au centre culturel Pomémie de Koohnê. Habituellement, elle vend plutôt ses créations au marché de Poya, sur le marché de Téari à Koohnê ou encore au marché des femmes rurales du centre culturel Tjibaou à Nouméa. Avec une clientèle fidèle ! « J'ai des commandes pour les mariages : des chemins de table, des vases en bambou gravés, des « confettis » de graines... À Nouméa, les familles s'y prennent aussi à l'avance pour réserver le cadeau de fin d'année pour le maître ou la maîtresse. »

## Bambous et Calebasses

L'exposition au centre culturel provincial présentait beaucoup de lampes et de sacs en calebasse. « Le travail sur la calebasse, c'est récent pour moi. J'ai commencé par le bambou qui est plus difficile à graver. Au début, je créais des suspensions avec des cocos, des bambous, du bois,

pour faire de la déco. À la maison, cela me permettait de protéger mes plantations des poules qui grattent partout ! » Sa famille, ses collègues de travail s'intéressent à ses créations. « Je travaillais pour un sous-traitant de la mine. Pour me sentir bien dans le bureau, j'apportais des objets de ma fabrication, cela me permettait de me retrouver dans mon élément... Mes collègues, la famille, me demandaient toujours si j'en vendais ». Depuis 4 ans et demi, elle a décidé de démissionner pour se consacrer entièrement à son art et consacrer du temps à ses enfants.

## Plein de rencontres

« Au début, j'ai animé des ateliers chez moi. Il faut du temps pour arriver à faire du beau travail, il faut aimer ce que l'on fait... » La création lui permet de faire plein de rencontres. « Je n'ai pas un portefeuille bien rempli, mais je me promène partout, j'échange avec beaucoup de gens. J'ai un







*petit marché de bord de route où je vends du pain brioché lorsque j'ai besoin d'argent. Nous avons de la viande fraîche, du poisson... J'apprécie aussi de pouvoir prendre du temps avec mes enfants. Ils sont en quelque sorte mes yeux. Ils me rapportent des cailloux, des graines, des plumes... Le défi, ensuite, c'est de créer quelque chose avec tout ça. »*

Avec son pyrograveur, Angely reproduit notamment des motifs des pétroglyphes qui sont nombreux dans la région. Elle aime l'évoquer avec les visiteurs qui s'intéressent à son travail. Entre nature et culture, la jeune maman trace patiemment et sûrement son chemin d'artiste. ▲

Contact : Tél 98 55 58 [f](#) Angely Wayaridr

“ Le défi est ensuite de créer à partir de tout ça ! ”



## Un backing band local pour accompagner des artistes internationaux

Une résidence a été organisée par le centre culturel Pomémie début septembre autour du musicien jamaïcain Omar Perry, fils de Lee Scratch Perry. L'objectif était de créer un « *backing band local* » avec des musiciens locaux confirmés afin d'accompagner des artistes internationaux en tournée

en Nouvelle-Calédonie. C'est une pratique courante, notamment dans l'univers du reggae, en raison du coût prohibitif lié au transport des musiciens dans le cadre des tournées internationales. Paul Nanyakarawa, à la guitare basse, Steven Terorotua au clavier, Fabrice Kjan à la guitare lead, Elvys Gourou à la guitare rythmique,

Michael Guillot au saxophone et Priscila Cartan au chœur ont participé avec enthousiasme à l'aventure, avec deux concerts à la clé, l'un à Ponérihouen, l'autre au Vallon d'Or. ▲

# Déwé Gorodé

## Bouquet de paroles



© Delphine Mayeur

Gilbert Bladinières, éditeur de Madrépores lors du Silo 2019.



**J'ai ramassé beaucoup de textes, j'en ai écarté certains, d'autres se sont imposés. //**

**Autour du thème « Paroles de femmes », le Salon international du livre océanien (Silo) s'est ouvert à Pouembout le 14 septembre sous le chapito avec le spectacle « Bouquet de paroles ». Un hommage à Déwé Gorodé, femme politique et poétesse kanak, décédée il y a un peu plus d'un an.**

Gilbert Bladinières, éditeur de Madrépores a fait un long chemin avec Déwé Gorodé dont il a publié ou réédité plusieurs œuvres. C'est lui qui a composé le « bouquet de paroles » préparé en hommage à l'écrivain, la poétesse et la femme politique qui a été présenté dans l'enceinte du CREIPAC l'an passé à l'occasion du Silo, avec Olivia Duchesne, Laurent Murraccioli et Laurence Bolé. Un grand moment d'émotion. Le spectacle a été repris à Pouembout au Silo, sous le chapito, un soir de pluie battante, par d'autres comédiens, Dominique Wittorski, Charlotte Blanchard et Lincey Sioremu. En raison des intempéries, les établissements scolaires ayant été évacués, toutes les animations prévues le lendemain dans le cadre du Silo ont été reportées.

### Comment compose-t-on un tel « bouquet de paroles » ?

« J'ai relu tous les textes de Déwé au moment de son décès pour faire un hommage ainsi que les entretiens que je savais être des sources intéressantes » explique l'éditeur.

L'idée n'était pas de rapporter des paroles sur des textes existants. « C'était comme un cadavre exquis, des bouts d'entretiens, des écrits, différentes sources retaillées pour couvrir toute sa vie. J'ai suivi une petite musique intérieure, j'ai ramassé beaucoup de textes, j'en ai écarté certains, d'autres se sont imposés. Le récit passe de thème en thème avec des écrits qui ne suivent pas un ordre chronologique. C'est sa voix, sans « surcouche » analytique ou universitaire. »

### Des écrits bien ficelés

Avec les éditions Madrépores, Gilbert Bladinières a édité le premier roman de Déwé Gorodé « L'épave ». Un roman qui a été accueilli « par un silence assourdissant », écrivions-nous alors dans nos colonnes. « Les lecteurs ont été bousculés par ce premier roman... » souligne Gilbert Bladinières, tout en évoquant d'autres écrits de Déwé qui ont dérangé notamment autour de la maladie, du cancer. « Entre moi et Déwé, le travail était plutôt serein. Lorsque nous avons commencé notre collaboration en 1999, elle était déjà



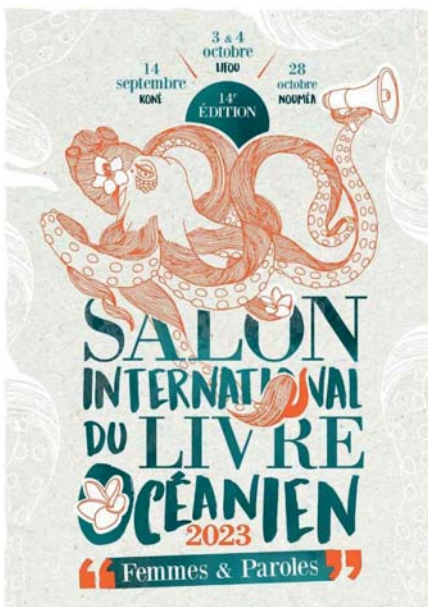
**« Lorsqu'on travaille avec des gens qui passent d'une langue à l'autre, on peut facilement briser l'équilibre, une forme de poésie si on cherche à ramener les écrits à un français bien normé... »**

*membre du gouvernement et j'étais un tout jeune éditeur... »*

Dans le travail d'édition, certains auteurs attendent de l'éditeur qu'il les accompagne pas à pas dans l'écriture. « Ce n'était pas le cas avec Déwé. Elle arrivait avec des écrits ficelés. Pour les recueils de nouvelles, elle assemblait différents écrits d'époques différentes et elle écrivait deux ou trois nouvelles qu'elle rajoutait. Elle écrivait à la main et faisait saisir les textes par une collaboratrice. Je notais les choses à préciser. On regardait ensemble mes remarques, les ajustements à préciser avec elle. »

### Peu d'interventions de l'éditeur

Dans un premier temps, dans le texte intitulé « Uté Mürûnû, petite fleur de cocotier » par exemple, l'auteur avait choisi d'imposer une concordance des temps qui s'inspirait de sa langue maternelle le paicî. « Dans la réédition, elle a choisi d'adopter une concordance des temps « à la française » pour ne pas gêner le lecteur. »



L'éditeur a choisi volontairement d'exercer son travail de manière peu interventionniste. « Lorsqu'on travaille avec des gens dont les français n'est pas la langue maternelle, qui passent d'une langue à l'autre, on peut facilement briser l'équilibre, une forme de poésie si on cherche à ramener les écrits à un français bien normé... »

Souligner tout ce qui semble « bancal » ou trop flou, ce qui gêne la compréhension dans un texte: c'est ainsi que Gilbert Bladinières conçoit son rôle d'éditeur. Tout en restant délicat. Avec Déwé Gorodé, le binôme a bien fonctionné. Et si l'éditeur confie qu'en faisant ce travail d'hommage, il s'est fait « cueillir » par les écrits de la poétesse et par l'émotion, il a réussi à composer un bouquet de paroles qui permet de mieux connaître à la fois l'auteur et la femme. Chapeau! ▲

# Quand le spectacle vit

Rendre accessible la culture à tous dans les meilleures conditions, c'est l'ambition du Chapito, association qui, depuis quinze ans, amène le spectacle vivant au plus près de la population dans les communes et les tribus.

**« Depuis quinze ans, la qualité est une exigence constante pour l'équipe du Chapito, que ce soit au niveau du son, des lumières, du plateau ou de l'accueil des artistes. »**

Après une implantation à Kaa Wi Paa (Kouaoua), le Chapito a fait escale pendant deux semaines à Pouembout. Malgré des conditions météorologiques difficiles durant la première semaine avec de la pluie et du vent, les artistes étaient chaque soir au rendez-vous avec le public.

« Depuis quinze ans, la qualité est une exigence constante pour l'équipe du Chapito, que ce soit au niveau du son, des lumières, du plateau ou de l'accueil des artistes, ou de ce que l'on peut proposer » souligne Quentin Retali, son directeur. L'équipe, c'est quinze personnes pendant les tournées pour assurer la technique, l'accueil du public, la restauration sur place... « L'idée est de créer une ambiance de festival pour que les gens puissent se restaurer avant et après les spectacles autour des tables, dans la convivialité,

avec des petits coins livres, parfois des jeux... C'est plus un festival qu'une simple salle de spectacles. Comme on change de programmation chaque soir, les gens peuvent venir tous les jours! »

Derrière le comptoir, Ludovic Courtois, bien connu à travers Cinébrousse, prend les commandes de gaufres et de crêpes ou encore les fameuses brochettes de bonbons. Avec toujours un trait d'humour. C'est parfois un danseur ou un comédien qui est aux fourneaux. « Les artistes arrivent la veille de leur spectacle. Très souvent ils aident, ils mettent la main à la pâte, dans une ambiance familiale. Mais il n'y a aucune obligation! Pour nous, ce qui compte, c'est qu'on ait une équipe stable qui fasse tourner la structure, même s'il n'y a pas de bénévoles pour venir nous aider » poursuit le directeur du Chapito.

© Le Chapito

## Des jeunes en service civique

Cette année, l'équipe compte quatre jeunes en service civique pour une mission d'un an. « Cela fait quatre ans qu'on met en place un parcours de formation au sein du Chapito pour les services civiques. Les trois premiers mois, la formation est plutôt théorique, ils découvrent les machines qu'on utilise. On les sensibilise aux questions de sécurité. Au fur et à mesure qu'on avance dans l'année, l'activité s'intensifie et eux-mêmes deviennent de plus en plus aptes. Ils interviennent sur des projets de plus en plus ambitieux et ils voient comment se passe, de A à Z, l'organisation d'une année, l'organisation d'un festival. Le but est que, quand ils sortent, ils soient très vite employables. Ils ont appris la dynamique collective, le comportement professionnel. Pour l'instant, nous avons de très bons retours. » L'objectif n'est pas que tous continuent dans le monde du spectacle. « Il y en a qui vont dans la restauration parce que c'était plus leur voie. Car au départ, nous recrutons des profils très différents pour que cela soit très ouvert. Il y en a qui ont déjà une idée avant de commencer leur service civique, une idée qui peut changer d'ailleurs. Certains étaient en rupture de parcours scolaire et ont repris les études. On ne forme pas des futurs techniciens ou des artistes tous les ans. » Certains prolongent même l'expérience. « Nous essayons de les accompagner en les rémunérant avec des chèques emploi-service ou à travers un dispositif d'accès à l'emploi mis en place par la province Sud. Cela permet à un jeune qui a passé une année avec nous en tant que service civique d'intégrer l'équipe de manière plus professionnelle pour une année ou deux. » Le pays manque de régisseurs de spectacle, constate encore



Quentin Retali. « Quand on propose un spectacle en tribu par exemple, dans une maison commune ou autre par exemple, on a à disposition un kit de matériel réduit et on va faire en sorte que le spectacle ressemble au maximum à ce que l'on attend de lui. Il faut à la fois être exigeant et s'adapter. Le Chapito est très formateur pour ça. Avoir des régisseurs de tournée formés, c'est ce qui nous manque le plus. Avec les jeunes que nous avons actuellement dans nos équipes, j'ai de l'espoir. »

### Un budget serré

À l'entrée du Chapito, une boîte à dons invite le spectateur à contribuer financièrement au coût de la prestation. « L'an dernier, les financements publics représentaient moins de 50% de notre budget. On fonctionne sur une entrée à prix libre. Dans certains cas, selon notre site d'implantation, les gens n'ont pas tous beaucoup de moyens. Dans des zones où plus de gens travaillent, les dons sont plus importants, mais cela ne couvre jamais tous les coûts. La participation du public et le petit restau couvrent à peu près 10% de notre budget. »

Les 40% qui nous manquent, ce sont des prestations que l'on assure, des mises à disposition pour faire entrer de l'argent dans les caisses de l'association et financer nos activités en décentralisation. »

Les financements publics proviennent de l'État à travers la Mission aux affaires culturelles, État qui finance aussi le dispositif des services civiques, mais aussi des provinces Nord et Sud et des communes d'implantation. « Nous bénéficions également du soutien du gouvernement, sa contribution a beaucoup baissé ces dernières années. »

L'association répond également à des appels à projets. « Mais en général, il y a autant de recettes que de dépenses, cela ne résout pas notre problème qui est principalement les coûts de fonctionnement. Comment on paie l'entretien de la flotte de véhicules, comment on paie le dock, comment on paie l'équipe de permanents? Nous sommes actuellement cinq permanents, mais en réalité, il faudrait qu'on soit un peu plus nombreux. Le technicien, par exemple, est souvent un peu seul pour gérer le parc de matériel. Nous sommes cinq, mais en réalité il n'y a que deux postes et demi qui sont financés. Si on ne fait pas rentrer d'argent, on licencie. »





Ludovic Courtois, monsieur « Cinébrousse » à la logistique et à l'animation...



Comme lors de chaque implantation, l'équipe du Chapito a installé une base-vie à l'arrière pour loger et nourrir l'équipe et les artistes.



À l'entrée du Chapito, Océane Wagio, chargée de l'action culturelle et de la diffusion.

## Mécénat

Faire rentrer de l'argent, cela signifie bénéficier de sponsoring, de mécénat, de dons. «*Même les particuliers peuvent soutenir le Chapito. L'association est éligible au mécénat et leur don est déductible des impôts. Nous avons lancé une campagne de participation sur une plateforme de crowdfunding locale qui est actuellement en train de fermer. Mais les dons peuvent continuer à nous arriver directement par chèque ou par virement.*»

Le Chapito a quinze ans cette année. «*Normalement, un chapiteau est censé tenir une vingtaine d'années s'il est très bien entretenu. Nous en prenons le plus grand soin, on remplace des pièces au fur et à mesure. D'ici cinq ans, au moment de le renouveler, on va avoir un moment de grand questionnement. Si les institutions ne remontent pas dans leur niveau de financement, à*

*quoi bon racheter un chapiteau?»* L'autre problème est aussi l'arrêt de la fabrication des lampes à incandescence pour les projecteurs de spectacle en raison des normes environnementales qui ont changé. «*Là aussi, il va falloir qu'on renouvelle tout le parc de lumières pour faire cette transition énergétique. Cela représente un gros investissement. Cela rejoint la même problématique qui est de savoir si cela vaut la peine d'investir si les financements ne sont pas au rendez-vous. Ou alors il faudrait complètement repenser le projet. On travaille très bien avec les autres structures, cela n'apparaît pas dans notre budget mais il y a beaucoup d'entraide.*»

**« Même les particuliers peuvent soutenir le Chapito. L'association est éligible au mécénat et leur don est déductible des impôts. »**

## Former le public de demain

Le chapiteau du Chapito affiche complet ce matin-là, avec des classes venues à la fois du collège de Koné et du lycée Michel Rocard pour voir un spectacle intitulé « Destinations », de la compagnie les Artgonauts du Pacifique. Une compagnie qui aime raconter des histoires et concevoir des spectacles à partir de bribes de témoignages. «*Nous essayons de proposer au moins deux séances pour les scolaires que l'on finance avec l'association dans chaque commune où nous nous implantons. Et on essaie*



*de rajouter des séances en fonction des demandes. Les établissements scolaires n'ont pas toujours l'énergie d'aller chercher des financements juste pour le transport.»*

Le travail avec le jeune public apparaît toutefois comme essentiel pour l'avenir du spectacle vivant. «*Si on ne fait pas ce travail avec les élèves, on ne développe pas le public de demain, on ne va pas avoir de plus en plus de spectateurs. Si les gens n'ont pas à un moment une rencontre avec le spectacle vivant, qui est quelque chose d'assez particulier, ils vont en rester loin toute leur vie.»*

L'équipe du Chapito a signé une convention avec le Vice-rectorat en début d'année pour être identifiée comme référente vis-à-vis d'une cellule pédagogique. «*Mais le Vice-rectorat n'est plus compétent pour financer directement ce genre d'opération. On a juste un blanc-seing de leur part. Mais c'est ensuite au gouvernement et aux provinces de prendre le relais s'ils considèrent que ce travail est important. Pour l'instant, on bricole... Depuis toujours, on tient sur la foi, la foi en ce que l'on fait. Mais ce qui est délicat, c'est de voir reculer la volonté de développer l'accès au spectacle vivant...»* ▲



Quentin Retali, un directeur en quête de financements pérennes...



PLAN  
**CLIMAT**  
province Nord  
*Il est temps d'agir*

Mois du Climat | *Le climat change ! Et nous ?*

18 septembre > 18 octobre 2023

# Pratiquons l'agroforesterie !

**Intervenant**  
**Guillaume VAMA**  
Pépinière TRADTECH



**Mercredi 11 octobre**, 7h30 à 16h,  
à Waa Wi Luu (Houailou) -  
tribu de Kuru raa (Coula)

> *Démonstration  
agroforesterie*

**Jeudi 12 octobre**, 7h30  
à 16h, à Canala - tribu de  
Pènyî mê Nèkètè (Nakéty)

> *Démonstration  
Perma-agroforesterie*

Un repas partage est prévu  
à chaque session.  
Les participant(e)s sont donc  
invité(e)s à y contribuer  
(maniocs, bananes, feuilles,  
pain, boissons...).

## Contacts

Antenne DDE-E Sud Minier :  
- DDE-E Canala **47 31 07**  
- DDE-E Waa Wi Luu **42 50 00**

Crédit photos : Tradtech



PROVINCE NORD



# De l'importance du « bain de langage »...

**La qualité et la quantité des échanges de paroles que l'enfant entend lorsqu'il est petit est un facteur déterminant pour la richesse de son vocabulaire. Pour s'exprimer correctement et de la façon la plus précise, il est indispensable d'avoir entendu et utilisé le plus possible de mots et ce dès le plus jeune âge. D'où l'importance du « bain de langage ».**

L'acquisition du langage se fait naturellement par l'écoute, l'imitation, la répétition. D'ailleurs, dès sa naissance, bébé est sensible au langage: il est attentif aux bruits et voix qu'il perçoit et qu'il essaie très tôt d'imiter.

Plus grand, il apprécie que la même histoire lui soit racontée plusieurs fois, quelle que soit la langue utilisée, car la routine lui permet d'intégrer des mots et des tournures de phrases.

## Quelles occasions pour parler ?

Il existe dans la vie courante de multiples occasions de parler avec son enfant :

- nommer ce que l'enfant touche, fait...
- regarder avec lui des livres, des images, des photos ...
- jouer à des jeux de « faire semblant » (dînette, docteur, maître/ maîtresse, poupées, petites voitures...)

- ramasser des feuilles, des graines, des coquillages, faire du tri pour les réunir en paquets, les compter...
- écouter des comptines, des chansons et les reprendre avec lui
- faire du bricolage, de la cuisine...

Des enfants qui ne parlent pas beaucoup au sein de familles de « *petits parleurs* », dans lesquelles on s'exprime peu, ne posent aucun souci dans l'environnement familial. Mais, lors de l'entrée à l'école, l'enfant maîtrisant mal le langage va être confronté à des difficultés :

- pour se faire comprendre
- pour dire ce qu'il veut ou ne veut pas
- pour exprimer ses émotions, ses ressentis
- pour accéder à la connaissance du monde qui l'entoure
- pour échanger, communiquer avec ses pairs, les personnes gravitant autour de lui.

Les difficultés de maîtrise du langage engendrent souvent des cris, des crises, des replis sur soi, des violences physiques, des actes inadaptés... Car l'enfant, ne pouvant s'exprimer verbalement, utilise les moyens qu'il a à sa disposition pour tenter de faire passer son message.

Par ailleurs, il est indispensable de bien maîtriser le langage oral afin que les apprentissages scolaires se fassent correctement. Tout retard doit faire l'objet d'un suivi avec une orthophoniste.

« *Si on veut que l'enfant parle, il faut lui parler* »: cela peut sembler une lapalissade, une vérité évidente. Mais elle est oh combien juste!

Parler, c'est avant tout un plaisir partagé! ▲

**Christèle MARADHOUR, puéricultrice  
et Marie-Dominique FALCOT, orthophoniste  
du Centre mère-enfant de la côte est**



# COMMUNIQUER, POURQUOI EST-CE IMPORTANT

Dans toute société les personnes ont toujours eu besoin d'entrer en relation les unes avec les autres, de transmettre des informations.

Pour ce faire nous utilisons la communication :

- **visuelle** avec l'utilisation de signes et de gestes,
- **écrite** qui requiert la rédaction d'un message,
- **non verbale** qui comprend le langage corporel ainsi que celui du visage,
- **verbale** qui permet de s'adresser à quelqu'un par la voix.

La **communication verbale** est le mode de communication le plus courant mais la communication écrite est également utilisée quotidiennement par texto, mail, pour des démarches administratives...

La **communication écrite** nécessite un bon usage de l'orthographe et de la grammaire, donc d'avoir une bonne maîtrise du langage oral, quelle que soit la langue utilisée.

**Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e  
Parlons-en**



**Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j**  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

**Numéro gratuit**  
**05 30 30**



## SANTÉ / NUMÉROS UTILES

DISPENSAIRES		MÉDECINS LIBÉRAUX		DENTISTES		KINÉSITHÉRAPEUTES	
Bélep	47 75 80	Houaïlou: Dr Nonnon	42 36 00	Koné (Cabinet dentaire)	47 38 88	Hienghène	47 14 14
Canala	47 75 60	Koné:		Koumac	47 67 40/ 47 62 76	Houaïlou	42 48 42
Hienghène	47 75 00	Dr Schlumberger	42 33 88	Poindimié	42 74 14	Koné	47 31 71
Houaïlou	47 75 40	Dr Taleb	47 56 00	Pouébo	47 36 47	Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Kaala Gomen	47 75 70	Dr Tarpinian (cardiologue)	47 33 99	PHARMACIES		Poindimié	42 43 03
Koné	42 10 85	Koumac:		Hienghène	47 30 30	Pouembout	45 72 31
Koumac (urgence CHN)	42 65 15	Dr Forcin	47 58 55	Houaïlou	42 50 50	Ponérihouen	42 70 15
Népoui	47 74 40	Dr Roth-Heitz	47 57 58	Kaala Gomen	42 32 00	Poya	42 54 16
Ouégoa	47 74 80	Poindimié: Dr Genevois/Dr David	42 36 36	Koné	47 21 62	Touho	47 14 14
Poindimié (urgences CHN)	42 66 66	Poya: Dr Baecke	42 53 83	Koumac	47 59 60	Voh	47 27 23
Poindimié	42 72 33	Voh: Dr Plantegenet	42 34 32	Ouégoa	42 78 74	ORTHOPHONISTE LIBÉRALE	
Ponérihouen	47 75 30	INFIRMIERS LIBÉRAUX		Poindimié	42 72 66	Poindimié: J. Flamant	93 91 46
Pouébo	47 74 90	Houaïlou	42 53 02	Ponerihouen	42 78 00	ORTHOPTISTE	
Poum	47 74 70	Koné:		Pouébo	23 39 82	Koné: C. Devillers	47 77 20
Poya	47 74 30	J.M. Carre	47 35 46/ 78 13 14	Pouembout:		OSTÉOPATHE DO	
Touho	47 75 10	L. Pidoux	91 09 28	Ph. Mutualiste	47 32 17	Touho/Poindimié: S. Dorien	47 14 14
Voh	47 74 60	N. Rossetto	99 10 67	Ph. Rocade de Pouembout	41 94 41	Pouembout/Poindimié: Y. Tillard	79 41 50
SAGES-FEMMES LIBÉRALES		Poindimié:		Poya	47 10 81	ANTENNE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	
Koné: K. Logie/E.Dodion	42 39 47	M. Decara	74 40 99	Touho	42 80 00	Koné	42 10 06
Poindimié: E. Marnas	71 49 80	J.F. Guilloux	78 42 66/ 42 84 00	Voh	42 48 01	Koumac	42 76 56
Pouembout: R. Dabome	72 93 58					Poindimié	42 60 34
						PSYCHOLOGUE LIBÉRAL	
						Koné: A. Coadou	54 05 24

# Boîte à outils juridiques : des clés pour connaître ses droits et les défendre



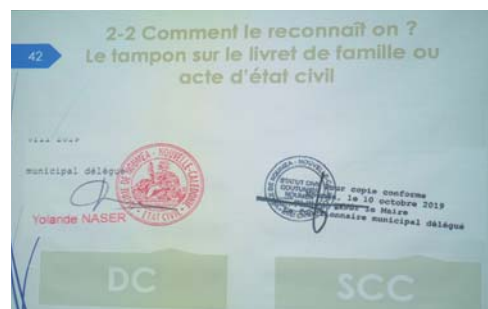
**Plus on comprend  
la situation, plus  
on a la possibilité  
de faire valoir  
ses droits ! //**

La commune de Poya a offert une journée de formation intitulée « la boîte à outils juridiques » aux jeunes en service civique dans ses structures communales, ainsi qu'à leurs tuteurs. L'occasion pour chacun d'entre eux de se familiariser avec le fonctionnement de la justice et d'apprendre à « qualifier » juridiquement les problèmes rencontrés pour préserver ses droits...

Mardi 5 septembre : à la mairie de Nèkô (Poya), les jeunes en service civique et leurs tuteurs ont pris place autour de la même table. La structure d'accueil des volontaires du service civique se doit de leur assurer un certain nombre d'heures de formation et la commune de Nèkô (Poya) a choisi de leur offrir une formation de base sur l'approche du droit. « Boîte à outils juridiques » c'est l'appellation que lui a donnée la formatrice, la juriste Julie Beurois. Il s'agit de connaître les premiers réflexes à avoir face à une situation conflictuelle, lorsqu'on est victime d'un vol, d'une escroquerie lors d'un achat... et de connaître les contacts de proximité pour se renseigner. Une bonne information permet également de prévenir les problèmes.

## Les deux grandes branches du droit

La formation débute par la définition des deux grandes branches du droit, en partant des connaissances de chacun des stagiaires. Les différents domaines de chacune des branches du droit sont également détaillés : droit civil, droit commercial, droit administratif... « *Le droit, c'est vivant. Il évolue en fonction de la société* » souligne la formatrice. « *Connaître le droit donne du pouvoir. Plus on agit tôt, plus on comprend la situation, plus on a la possibilité de faire valoir ses droits* ». Elle invite les participants à faire la distinction entre droit et



morale. « *La règle de droit, c'est ce qui permet de vivre en paix en société. Les normes morales ou sociales ne sont pas une règle juridique. Lorsqu'une règle de droit n'est pas respectée, cela peut exposer à une sanction.* »

## Formuler le problème en langage juridique

La première étape consiste à qualifier juridiquement le problème. Il s'agit notamment de déterminer si l'affaire relève du droit public ou du droit privé afin de connaître les textes applicables et le tribunal compétent. Qualifier un litige signifie le formuler en langage juridique. La formatrice propose une série de cas concrets et invite les stagiaires, par binôme, à trouver quelle est la branche du droit concernée, de quel domaine il s'agit, et quel est le tribunal compétent dans plusieurs cas concrets. « *Et il y a des pièges!* » Les stagiaires le constatent rapidement par eux-mêmes. Les réponses sont souvent plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord. Il y a litige lorsqu'une personne ne peut obtenir à l'amiable la reconnaissance d'un droit.





Identifier la source d'un litige consiste, à partir des faits, des circonstances, des événements, des actes volontaires ou involontaires, à cerner les responsabilités de chacune des parties, c'est-à-dire les personnes en désaccord. Qualifier juridiquement le problème, c'est donc évaluer ses droits et obligations et identifier les règles de droit applicables.

### Les différents acteurs de la justice

La formation permet également d'éclairer les participants sur les différents acteurs de la justice, du ministre de la Justice ou garde des sceaux aux magistrats, magistrats du siège, magistrats du Parquet, en passant par les greffiers, les huissiers, les notaires, les avocats, officiers d'état civil coutumier...

Les citoyens peuvent également être amenés à participer à rendre la justice, s'ils sont tirés au sort en tant que jury d'une cour d'assises ou en tant qu'assesseur au tribunal ou assesseur coutumier.

### Trois statuts personnels

Notre statut personnel, qui représente notre identité, est l'ensemble des règles qui s'appliquent à des personnes ou à un groupe de personnes selon des critères liés à l'individu (nationalité, capacité...) et son statut familial.

En Nouvelle-Calédonie coexistent théoriquement trois statuts personnels: le statut de droit commun et deux statuts civils particuliers (coutumier, wallisien et futunien). En pratique, deux sont appliqués: celui de droit commun et le statut civil

coutumier. Être de tel ou tel statut a des conséquences sur la norme applicable ainsi que sur la procédure ou la composition de la juridiction. Dans les faits, beaucoup de gens ne savent pas de quel statut civil ils relèvent. L'information se trouve sur un acte d'état civil (extrait de naissance ou dans le livret de famille), rappelle Julie Beurois.

«*La coutume ne s'applique qu'aux rapports entre les personnes de statut civil coutumier*» rapporte la juriste. Si l'une des personnes est de droit commun, c'est le droit commun qui s'applique. «*Cela ne veut pas dire qu'un statut est plus fort ou important que l'autre. Les deux statuts ont même valeur, la loi organique définit strictement ses conditions d'application.*»

La personne de droit civil coutumier est soumise à la coutume pour tout ce qui concerne le droit civil et rien que le droit civil: le droit de la personne

(succession, tutelles, noms, statuts), le droit de la famille, les terres coutumières.

Selon la loi organique n° 99 de mars 1999, tout individu peut changer de statut librement et s'il le fait, il devra alors renoncer aux prérogatives que lui confère le statut qu'il a quitté.

**« Bien lire les contrats, en conserver une copie. Pour les assurances, attention aux exclusions de garantie ! »**

### Agir pour préserver ses droits

En fin de session, la juriste donne quelques conseils utiles pour anticiper les difficultés. Il faut notamment bien lire les contrats et en conserver une copie. Pour les assurances, bien lire les exclusions de garantie! «*Un contrat, c'est un accord entre deux parties, il se modifie à deux*» précise la juriste. Il est important également de conserver tout justificatif de dépôt des courriers que vous déposez.

La formation aux outils juridiques permet de connaître les bases et de donner un aperçu d'un domaine très vaste, celui du droit. Un domaine qui est très en prise avec la réalité, ce qui en fait son intérêt. Cette formation est généralement dispensée sur une journée et demie. En un jour, la quantité d'information délivrée est conséquente. Mais donne envie d'en savoir plus et d'approfondir le sujet! ▲

## CONTACTS UTILES

Tribunal de Koné : 45 25 13

Tribunal de Nouméa : 27 93 50

Demander l'aide juridictionnelle : passer par l'accueil du tribunal

• SOS écoute : 05 30 30

**Prendre rendez-vous avec un psychologue (consultation gratuite)**

• Antenne médico-psychologie de Poindimié 42 60 34

• Antenne médico-psychologique de Koumac 42 76 56

• Pôle sanitaire du Nord 42 10 06

**Bénéficiaire des renseignements gratuits d'un(e) juriste**

• Points d'accès aux droits en province Nord : 05 30 35 - 72 17 31

• Julie Beurois : permanences à Poya et Pouembout : 86 05 92

• Association aide aux victimes et d'accès aux droits (ADAVI) : 27 76 08 (Bureau d'aide aux victimes au tribunal de Koné)

• Association UFC Que choisir Koné : 51 20 28 - Nouméa : 28 51 20

• SOS Violences : 05 11 11



PLAN  
**CLIMAT**  
province Nord  
*Il est temps d'agir*

Mois du Climat | *Le climat change ! Et nous ?*

18 septembre > 18 octobre 2023



# Journée internationale des femmes rurales

**Samedi 14 octobre 2023**

Maison de la Femme  
de Pwărăiriwâ (Ponérihouen)



## Programme

- 8h : protocole (accueil coutumier) ;
- 9h : discours d'ouverture ;
- 9h30 : ouverture du marché à base de produits du terroir ;
- 10h : début des témoignages ;
- 11h : présentation des paniers courses ;
- 12h : pause déjeuner ;
- 14h : intervention province Nord (DDE-E et DAF) sur les écogestes ;
- 15h : défilé de mode teinture naturelle et éco-couture ;
- 16h : clôture de l'évènement.



## Contact

Pôle femme et développement  
DDHI **47 73 37**



PROVINCE NORD



# Ketchup de papaye maison

(On remplace les tomates  
par de la papaye mûre...)

Cette recette est proposée  
par l'agence sanitaire et sociale  
de la Nouvelle-Calédonie.

INGRÉDIENTS POUR UN POT

- 1 kg de papaye mûre,
- 1 oignon,
- 1 gousse d'ail,
- 75 ml de vinaigre,
- 1 cuillère à café de sel,
- 1 clou de girofle,
- ½ cuillère à café de poivre,
- ¼ de cuillère à café de piment.



PRÉPARATION

- Couper la papaye en dés.
- Mettre les dés de papaye dans une cocotte avec l'oignon émincé et la gousse d'ail épluchée et découpée grossièrement.
- Faire revenir sur feu assez vif. Baisser ensuite le feu et laisser cuire à feu moyen durant environ 15-20 min.
- Mixer le mélange pour obtenir un coulis.
- Verser le coulis dans une casserole, ajouter le vinaigre et les épices et faire cuire à feu doux. Le mélange doit réduire de moitié pour obtenir la consistance souhaitée. Vous pouvez le mixer de nouveau si vous voulez éliminer d'éventuels morceaux.
- Verser dans un bocal en verre. Mettre au réfrigérateur pendant 3 ou 4 jours avant de consommer.
- Le ketchup ainsi obtenu se conserve 2-3 semaines au frais. Il peut être dégusté avec des frites de manioc ou de patate douce cuites au four.

**Bon appétit !"**

# Mots croisés

FRANCE-ANGLETERRE VAUT 2 POINTS DE PLUS	FAUTE AU RUGBY CHAMPION	HOMME DE MAIN	ILE GLACÉE	ENCHANTÉS BON À MANGER	VOLAILLES EMBLEME DU XV IRLANDAIS	RAUQUE CONJONCTION				
ABIMA PRONOM PERSONNEL		SALE TYPE	DEMI D'OUVERTURE MDR EN ANGLAIS							
	USINES À VOILES EXCLAMATION								SI ELLE EST RÉUSSIE, C'EST 3 POINTS	
EMBLEME DU XV ÉCOSSAIS TIR EN HAUTEUR					GENRE LITTÉRAIRE AU DOS DU CHÈQUE	ÉTÉ CAPABLE RIVIÈRE D'AUTRICHE				
						ATTACHÉE NUMÉRO 2 AU RUGBY				
VÉLO DE MONTAGNE	JOUEURS ARRIÈRES	CACHÉ ONCLE AMÉRICAIN	VOISIN DE LA TANZANIE	RÉCEPTEUR NUMÉRO 11 OU 14 AU RUGBY						
		ASPIRAI				CAPRICE ENFANTIN OBTENU				PREND LE RISQUE
EMBLEME DU XV ANGLAIS JOUA EN NOUVELLE-ZÉLANDE			FAIT L'OBJET D'UN CULTE 4 À ROME					SAINTE NORMAND 2 PACKS ET 1 DEMI		
			PRONOM PERSONNEL RICHESSE		OBEISSANT					
RÉCOMPENSE DE CINÉMA	CAUSE DE PANDEMIC MIJOTERONS					PLANTÉ DANS LE ROTI	SAISON DES GLACES CHEMIN BALISÉ			
			TABLES D'ÉGLISE		POINT DE VUE BRAME					PERTES DE MÉMOIRE
LEQUEL D'ACCORD			NUMÉRO 15 AU RUGBY NÉGATION							PIQUÉ UN SPRINT
		TENUE D'ADAM COMPAGNIE PÉTROLIÈRE		APPELÉ À SIÉGER ALLEMAGNE DISPARUE				VIEILLE MONNAIE FIN DE PRIÈRE		
L'HOMME EN NOIR 3 POINTS AU PIED					DIEU SOLAIRE AIDE VIDÉO POUR L'ARBITRE			FLEUVE DE SIBÉRIE		
			ÉDOUARD FAMILIER LETTRE GRECQUE		MOYEN DE PAIEMENT		MÉLÉE SPONTANÉE DÉESSE TERRE			
LA TUNISIE SUR LE WEB VALENT 5 POINTS		GESTE DANGEREUX AU RUGBY						POUFFÉ		
				TEL LE BOUCLIER DU CHAMPION DE FRANCE						

S	N	N	E	R	B	R	S	A	S	E
R	I	E	G	E	C	A	G	A	N	T
L	O	P	E	D	V	M	A	V	A	D
O	B	A	R	B	I	T	R	E	R	A
O	U	I	N	E	L	U	E	C	U	O
O	E	R	E	A	R	I	E	R	E	O
O	S	C	A	R	E	A	N	G	L	E
E	T	E	I	C	O	V	I	D	E	S
S	I	S	W	O	S	L	I	T	I	O
L	O	T	O	E	I	D	O	S	E	R
N	A	T	R	W	A	N	D	A	V	I
E	N	N	E	T	A	N	T	E	N	E
E	L	I	E	C	H	A	N	D	E	L
P	U	C	H	A	R	D	O	S	F	P
O	N	V	A	O	I	L	E	R	I	E
U	R	F	O	U	R	E	O	A	F	O
O	N	T	R	A	N	S	F	O	R	M
E	O	R	A	G	E	A	V	A	R	O



# UN PROFESSIONNEL À VOTRE ÉCOUTE !

Le bien-être retrouvé et le sourire jusqu'aux oreilles



**Parle plus fort  
j'entends rien.**



**Viens chez Audio center**  
- Le son de ta télé  
seras moins fort  
- Toi et ta famille  
gagnerez en sérénité  
- Tu ne feras plus répéter  
ton entourage.



**ESSAI  
GRATUIT**  
1 pendant  
1 mois



Bilan auditif gratuit sur rendez-vous -  Parking clientèle

**30, rue Duquesne - Quartier Latin**

 **45 20 42**

Laboratoire conventionné avec les organismes suivants :





INNOVANTS  
ENGAGÉS  
PERFORMANTS  
DURABLES



Rejoignez-nous

[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)

